

ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS CLUB DE CREPY E N VALOIS
VENDREDI 20 JUIN 2014, 20H30, MJC EUROPE

Adhérents Présents (Pouvoir) :

Philippe ANICOTTE
Séverine ANICOTTE (M. TERKI)
Pascal AUDOUIN
Gérard BELLEMERE (M. TRIBOULET)
Andrej BORONCZYK (Mme BORONCZYK)
Carine BRETON (M. BONINI)
Jean-Pierre CADARIO (M. SIODMAK)
Jacky CARON (Gilbert FLEURY)
Christophe CARRE (Fabien DUPRE)
Patrick CARREL (Mme HUCK)
Josy CARREL- TORLET (M. SEGURA)
Céline CASSA (Mme AZOULA)
Frédérique CAVALLI (M. JACQUET S .)
Olivier CAVALLI (M. MUCCI)
Thibaud CAVALLI (M. DESCARPENTERIE P.)
Amaud CHEVREAU (M. SIODMAK V.)
Saïd CHIBANI (M. DAVID D.)
Franck CLAIRE (M. ROCHEREAU D.)
Julien COCONI (M. THELU F.)
Daoud DJILALI (M. ROCHEREAU J.)
Catherine DELAERE (M. DELAERE B.)
Samuël VALVERDE (Mme. VALVERDE S.)
Peggy DOVERGNE (M. JARVIS D.)
Dominique GANNEVALLE
Christophe HERBETTE (Mme DUCOUSSO L.)
Axelle HERBETTE (Mme THOMAS A.)
Nathalie HERBETTE (Mme SIODMAK C .)
Didier HERBETTE (M. THOMAS A.)
Thomas JACQUET (M. THOMAS JM.)
Benjamin JAUNEAU (Mlle JAUNEAU M.)
Elizabeth JOMBART (Mme MARTIN L.)
Marcel JUBLOT (M. DELLOUE A.)
Sébastien LEGAY (M. HUCK J.)
Frédéric LEJEUNE (M. NAVARRE D.)
Sylvain MASSIEUX
Nathalie MILON (M. GONZALEZ)
Luc MONTIBUS (Delphine MONTIBUS)
Eric NICOLAS (Mme NICOLAS M)
Alain NOWAK (M. DESCARPENTERIE H.)
Laurent NUNS (M. VERNAT)
Alain PETER (Mlle PETÉR M.)
Jean-Baptiste PIAZZA (M. PETER Y.)
Stéphane PONCHAUX (Mme CHAMBON)
Isabelle POUILLET (M. POUILLET F.)
Véronique THILL (Mme DELLOUE C.)
Patrick THOMAS
Catherine THOMAS
Manuel VALVERDE (M. CONCEICAO)
Denis VEZIER (M. SUT D.)
Ryad ZEMOURI (M. DANCOISNE E.)

95 VOTANTS AU TOTAL

Salariés Présents :

Stéphane BONNET
Kevin FIGIEL
Maxime LEMAIRE
Nicolas LJUBISAVLJEVIC

Invités Présents :

M.Jérôme FURET (Conseiller Général)
M.Ronal CLAUD (Mairie de Crépy en Valois, Adjoint aux Sports)
M.Richard HALLADE (Mairie de Crépy en Valois, Directeur du Service des Sports)

Le Président remercie les invités et les adhérents présents et ouvre la séance.

1) Rapport Moral du Président (Sébastien LEGAY) :

« Je suis très heureux de vous accueillir ce soir pour notre assemblée générale, dans un lieu différent des autres années. Cette assemblée est déterminante. Nous allons élire ce soir les membres du comité de direction, qui siégeront pour une durée de quatre ans pour l'intérêt de notre association.

Le début de l'année sportive fut difficile :

- Le comité a voté début juillet pour le retrait du mandat de secrétaire de **Christophe Carre** et le maintien de celui du président **Patrick Carrel**
- Puis, **Eric Nicolas** alors secrétaire, a fait part de sa démission en Novembre 2013
- Et s'en est suivie la démission du Président, **Patrick Carrel** pour le 18 janvier

Malgré cela, mesurant l'ampleur de la tâche, je me suis porté candidat à la présidence lors de la réunion de comité du 10 janvier dernier où j'ai été élu à l'unanimité par les membres du comité présent avec une prise de fonctions le 18 janvier.

Il est cependant indispensable de vous faire savoir que nous sommes à ce jour :

- La Première association sportive de la ville avec plus de 450 adhérents
- nous sommes et restons le 4^{ème} club de tennis de l'Oise
- et le 6^{ème} Club de Picardie

Sportivement, notre année s'est très bien déroulée, malgré le départ de très bon joueurs et joueuses et malgré de longues et malheureuses blessures.

Nos équipes d'hiver se sont très bien défendues et quant aux équipes d'été, vous avez sans doute constaté que 2 équipes hommes se sont qualifiées en interpoules.

Nous pouvons également remarquer que nous avons une école de tennis de talent, grâce à une belle équipe éducative. Ce travail porte ses fruits et qualifie pour les interpoules :

- 1 équipe fille 13/14 en demi finale
- Les 8 ans en demi finale
- Les 11/12 garçons en demi finale
- Les 13/14 équipe 1 en demi finale
- Les 13/14 équipe 2 en quart de finale
- Les 15/16 se rendront demain à pompadour pour les demi-finale

Toutes les inscriptions ont été correctement inscrites dans TennisWeb et ADOC. Merci à **Eric, Gilbert et Kévin** qui ont assuré ce lourd travail.

Nous avons, durant cette année, facilité l'obtention de la qualification professionnelle avec :

- Kévin FIGIEL, pris en contrat de professionnalisation pour sa formation DE

et trois candidats au certificat de qualification professionnelle d'assistant Moniteur de Tennis

- o Benjamin Jauneau
- o Nicolas Ljubisavljevic
- o Et Jean Baptiste Piazza

Nous remercions Maxime LEMAIRE d'avoir accepté d'être leur Tuteur, cela l'obligeant de participer à des réunions extérieures.

Je voudrais également faire un petit point sur la partie travaux du Club, dont j'ai accepté la responsabilité depuis juillet 2013 :

- Nous avons désormais un système de contrôle d'accès efficace
- Un Club house convivial
- Un coin salon qui prend forme
- Une baie vitrée avec accès sur la terrasse
- Des brises vents qui égayent l'entrée du Club
- Deux gros barbecues pour nos rencontres de championnats entre autres
- Un terrain de tennis_ballon qui est sur le point de se finaliser sur le demi court de l'entrée

Tout cela, fut un grand renouveau pour le club, et je tiens à remercier les adhérents qui ont participé à ces travaux ainsi que Monsieur MESSINA, Responsable du Centre Technique Municipal et ses équipes.

Nous pouvons également remercier la Mairie de prendre en charge comme chaque année, la réfection de la terre battue, les frais d'électricité, d'eau, de chauffage et d'entretien de nos installations.

Nous avons cette année, organisé des opérations conviviales telles que la patinoire, la sortie Roland Garros, la rencontre double-surprise et une autre rencontre prévue le 05 juillet prochain.... Je remercie tous ceux et celles qui ont œuvré pour la bonne humeur lors de ces animations

Nous avons organisé 4 tournois :

- Le tournoi jeune
- Le NTC
- Le tournoi interne
- Le tournoi Open

Ces tournois sont une réelle preuve que les adhérents de clubs voisins nous envient, notre structure, notre ambiance. Nous sommes victime de notre succès, et j'espère que nous le resterons...

Je tiens également à remercier **Patrick CARREL**, **Maxime LEMAIRE** et **Stephane BONNET** d'avoir organisé « mes premiers matchs » le 27 avril 2014 mais également **Jacky CARON**, **Alain NOWAK** et **Gilbert FLEURY** par leur présence assidue au club pour les permanences et événements du club

Nous avons une place non négligeable au sein de notre ville, au sein du Comité Départemental de l'Oise de Tennis, au sein de la Ligue de Picardie. Cette place est celle que vous représentez ce soir. L'ensemble du comité de direction et plusieurs bénévoles participent énormément à la tâche lors de réunions ou rassemblement.

Julien Coconi fait un travail immense dans la gestion de la trésorerie. Nous avons un bilan positif qui vous sera détaillé peu après mais cela grâce en grande partie au :

- Conseil Régional qui aide notre emploi CES
- Conseil Général via le Coupon Sport et l'Aide à la Vie Sportive Locale
- La Ligue de Picardie
- La Ville de Crépy en Valois via la subvention de fonctionnement répartie par l'USC
- Le CNDS Comité National de Développement du Sport
- Et sans oublier nos sponsors Crédit Mutuel, Afflelou, Fleurs d'O, ainsi que Mecafilter

Avant de finir, je tiens juste à vous dire sincèrement que si aujourd'hui, et pour l'année à venir, notre association a obtenu des subventions pour vous **et/ou** vos enfants, ce n'est pas grâce à moi, c'est grâce à la détermination de Patrick Carrel de respecter son mandat jusqu'au bout.

La saison 2014-2015 va prendre place, il est temps de laisser place à une nouvelle équipe
« Olympique »
Place au loisir, à la détente, au tennis quoi....

Merci de votre attention. »

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

2) **Rapport Annuel d'Activité par la Secrétaire (Céline CASSA) :**

« Quelques chiffres....

455 adhérents à cette date. Peu d'évolution par rapport à ces dernières années : 472 adhérents l'année dernière pour 451 licenciés et 460 adhérents pour 439 licenciés il y a deux ans.

Il n'y a plus d'adhésion « date à date » c'est-à-dire que depuis septembre toute adhésion prise en cours d'année est calculée au prorata pour la conduire jusque septembre prochain.

Répartition des adhérents : 236 sont des adhérents « loisir pur » et 219 sont des adhérents également élève de l'EDT répartis ainsi :

PUBLIC	SAISON 2014	Nbre pers	Volume
ECT	22 GROUPES	132	22H
ADULTE	11 GROUPES	46	11H
ENTRNMNT J	4 GROUPES	16	12H
GROUPE 2H	5 GROUPES	25	10H
TOTAL		219	55

Nos effectifs :

Pascal Colas : donne des cours depuis 1987 soit 27 ans. Diplômé BE depuis 1993 et enseignant au TC Crépy depuis 1996. Cette année il assurait 10 h le mercredi. Outre son palmarès de compétiteur classé 3/6 actuellement, citons ses 4 titres de champion de Picardie Sénior et sa future participation aux finales des championnats de France sur les courts de RG le 28/6.

Maxime Lemaire : donne des cours depuis 2002 et a été diplômé en 2011, il assurait cette année 30h.

Kévin Figiel : AMT depuis l'an dernier, il est cette année en contrat de professionnalisation pour passer son diplôme BE, il assurait 15h.

Stéphane Bonnet : Il travaille dans un autre domaine à plein temps, donc il enseigne quelques heures pour le plaisir et par passion puisqu'il donne des cours de tennis depuis 16 ans, est BE depuis l'année dernière, assurait cette année 4 heures pour le club.

Nicolas Ljubisavljevic : AMT depuis cette année, il intervient 2 h pour encadrer le mini tennis.

Tout ceci pour dire que nous avons une équipe pédagogique qui a de l'expérience, qui est diplômée, qui est motivée.

Les BE sont formés pour amener à un club comme le nôtre des analyses, des idées, des pistes de réflexion, d'amélioration, tant en animation pour le tennis loisir, qu'en enseignement et pédagogie pour l'EDT et que de mon modeste point de vue, je me dit que nous n'en tirons pas assez profit.

Nous ne sommes que des bénévoles, passionnés certes mais ce n'est pas notre métier, c'est le leur ! Ils sont formés pour cela ! Améliorons la communication entre l'équipe pédagogique et le comité, laissons leur nous proposer des choses, écoutons les, ne soyons pas deux blocs sans interférences !

Sinon qui a été diplômé cette année ?

- 2) 2 nouveaux AMT : Benjamin Jauneau, et Nicolas Ljubisavljevic
- 3) Kevin est toujours en formation, il a des épreuves à repasser en septembre et les résultats seront connus en octobre.
- 4) Jean-Baptiste c'est idem et il sera certainement AMT en septembre : souhaitons leur la réussite !

Que s'est il passé cette année sur les courts et en dehors ?

-signalons les aménagements intérieurs et extérieurs : le tennis ballon a été terminé mercredi grâce aux efforts de Sébastien.

Les adhérents ont pu profiter cette année des animations suivantes :

- soirée patinoire
- sortie RG
- dimanche animation double
- mes premiers pas en match
- fête de l'école de tennis.

Les tournois internes (70 participants) et OPEN (123) et jeune(90) NTC (95) affichent toujours complet !

Rappelons notre présence au forum des associations, à la fête du sport du conseil Général, et au challenge Kindraich : merci aux bénévoles et aux élus qui ont été présents.

Comme chaque année nous avons accueilli un groupe de la MJC le onze en mettant à disposition nos terrains, en matinée pendant les vacances d'hiver et de pâques, et au printemps un groupe du lycée professionnel Robert Desnos , accompagné de Catherine Delaere leur professeur d'éducation sportive

Je pense qu'il y a matière à creuser pour le tennis à l'école.

Remercions nos sponsors : Fleurs d'o, Alain Afflelou, Sport 2000 Villers Cotteret, le Crédit Mutuel et Rihad Abdelkheffi avec Mecafilter.

Je voudrai enfin ici remercier les bénévoles sans qui rien de tout ce qui a été cité précédemment ne pourrait avoir eu lieu : La présence de Jacky, Gilbert et le retour de choc d'Alain ! celle de JB, Enzo, Thibaut et Clément toujours présents pour aider, merci la relève !

Une année de Club c'est donc ça : des inscriptions, de la paperasse, des centaines d'email, des comptes, la routine des courts et des évènements, un lieu de vie ; Nous sommes bénévoles : nous avons donc fait le choix d'être là, de rester ou de partir.

D'autres élus ont fait avant nous ce que nous faisons et d'autres seront là après nous pour le faire et les évolutions doivent avoir lieu.

Les responsabilités doivent aussi changer régulièrement de mains.

Tenons ces responsabilités vis à vis de nos adhérents, et vis-à-vis de nos salariés. C'est pour nous un lieu de vie, de détente,

mais c'est pour eux le lieu où ils travaillent.

Pour conclure je dirai que ce club va bien, il ne demande qu'à évoluer à son rythme. Pour ce faire je souhaiterai que chaque jour chacun se demande ce qu'il peut faire pour son association et non pas ce que l'association peut faire pour lui.

Merci de votre attention »

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3) **Bilan des Compétitions Jeunes et Adultes (Alain NOWAK) :**

Alain NOWAK présente les principaux résultats en individuel et en équipe des compétitrices et compétiteurs crépinois de tout âge pour la saison 2013 – 2014.

4) **Rapport financier, par le Trésorier (Julien COCONI) :**

Le Trésorier présente le rapport financier de l'exercice du 01 Juin 2013 au 30 Mai 2014 (En pièce jointe).

Le Cabinet d'Expertise Comptable, représenté par M. Laurent NUNS atteste de la sincérité de la tenue de leur compte et de leur exactitude.

Avant de mettre au vote le rapport financier, le Trésorier demande s'il y a des questions :

Christophe CARRE demande pourquoi aucun commissaire au compte n'est présent. Julien COCONI répond que les comptes ont été vérifiés par un Cabinet d'Expertise Comptable professionnel. Patrick CARREL ajoute que la vérification des comptes par un Cabinet Professionnel plutôt que par des commissaires bénévoles avait été préconisée par l'USC pour plus de sérieux et de rigueur. Christophe CARRE propose de faire vérifier à l'avenir les comptes par un cabinet d'expertise Comptable et des commissaires au compte.

Christophe CARRE ajoute que le Trésorier a omis de rembourser 10 euros à Maxime LEMAIRE dans le cadre d'un frais de déplacement.

Enfin, Christophe CARRE regrette que 90 € de frais de téléphone portable engagés par Sébastien LEGAY lors de l'organisation du Tournoi NTC 2013 aient été remboursés par le club

Le rapport financier est approuvé (1 contre, 0 abstention).

5) Renouvellement des membres du Comité de Direction :

Le Comité de Direction est composé de 5 à 12 membres élus pour 4 ans à partir de la date de l'Assemblée Générale.

Les personnes ayant fait parvenir leur candidature au Président sont :

Pascal AUDOUIN
Carine BRETON
Jacky CARON
Christophe CARRE
Patrick CARREL
Céline CASSA
Amaud CHEVREAU
Julien COCONI
Gilbert FLEURY
Thomas JACQUET
Sébastien LEGAY
Frédéric LEJEUNE
Nathalie MILON
Alain NOWAK
Alain PETER
Jean-Baptiste PIAZZA
Stéphane PONCHAUX
Denis VEZIER

Patrick CARREL et Christophe CARRE présentent leur projet pour le club.

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

MM. JONGBLOET et BELLEMERE sont volontaires pour procéder au dépouillement.

Les résultats sont les suivants :

Pascal AUDOUIN : 54 voix
Carine BRETON : 69 voix
Jacky CARON : 80 voix
Christophe CARRE : 37 voix
Patrick CARREL : 53 voix
Celine CASSA : 53 voix
Amaud CHEVREAU : 60 voix
Julien COCONI : 66 voix
Gilbert FLEURY : 82 voix
Thomas JACQUET : 63 voix
Sébastien LEGAY : 64 voix
Frédéric LEJEUNE : 40 voix
Nathalie MILON : 67 voix
Alain NOWAK : 89 voix
Alain PETER : 44 voix
Jean-Baptiste PIAZZA : 72 voix
Stéphane PONCHAUX : 61 voix
Denis VEZIER : 30 voix

Pascal AUDOUIN, Carine BRETON, Jacky CARON, Amaud CHEVREAU, Julien COCONI, Gilbert FLEURY, Thomas JACQUET, Sébastien LEGAY, Nathalie MILON, Alain NOWAK, Jean-Baptiste PIAZZA et Stéphane PONCHAUX sont élus.

Le nouveau Comité se réunit et élit à main levée son Bureau :

Président :

Sébastien LEGAY (7 voix), Pascal AUDOUIN (4 voix). Sébastien LEGAY est élu Président.

Secrétaire : Thomas JACQUET (11 voix). Thomas JACQUET est élu Secrétaire.

Trésorier : Julien COCONI (11 voix). Julien COCONI est élu Trésorier.

6) Budget Prévisionne et Vote des Cotisations 2014 – 2015 :

Julien COCONI présente le budget prévisionnel 2014 – 2015 (en pièce jointe).

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Julien COCONI présente les cotisations 2014 – 2015 : pas d'augmentation des cotisations dans la mesure où les licences FFT augmentent la saison prochaine (de 23 à 25 euros pour les adultes, de 14 à 16 euros pour les jeunes)

Les cotisations 2014 et 2015 sont approuvées à l'unanimité.

7) Intervention des Personnalités Invitées :

M.Jérôme FURET

M.Ronald CLAUD

M.Richard HALLADE

8) Projet de 4ème Court Couvert :

Un dossier a été établi par Christophe CARRE et soumis aux membres de l'association. Ce dossier est consultable par les adhérents sur le site du club.

Le nouveau Comité de Direction devra s'atteler à ce projet et il est proposé de faire une assemblée générale extraordinaire spécifique quand les différentes pistes possibles auront été étudiées (couverture d'un court extérieur ? Couverture du court en terre battue ? Création complète d'un court couvert?)

9) Modification du règlement intérieur (Proposition de Christophe CARRE) :

Etant donné l'heure tardive, Christophe CARRE accepte que sa proposition ne soit pas étudiée.

Le Président remercie les participants et lève la séance à 00h30.

Le Président,

J. COCONI



La secrétaire

C. BRETON



ANNEXES :

- ☐ COMPTE DE RESULTAT
- ☐ BUDGET PREVISIONNEL
- ☐ COTISATIONS 2014 - 2015



COMPTE de RÉSULTAT

20/06/2014

Association : Tennis Club de Crépy en Valois

Exercice : 01/05/2013 au 30/04/2014

DÉPENSES		Montant (€)	RECETTES		Montant (€)
Cotisations et licences			Cotisations et licences		
Cursus Picardie	20,00		régularisation licences	201,91	
Cotisation USC	100,00		Cotisations Club	24 415,55	
Remboursement COS	40,00		Cotisations Ecole tennis <i>y compris licences fédération</i>	32 465,48	
Licences fédération	8 470,00		Cotisations Cours adultes	6 297,60	
rejet chèques	128,00				
Achat et Rembt badges	243,50				
Frais fonctionnement			Subventions / intérêts		
Assurance	577,16		Ville Crépy en Valois	14 013,07	
Abonnement Internet, site, FT, free	749,57		Conseil Général (AVSL)	7 819,00	
Fournitures, envois, revues	77,80		Conseil Général (coupons sport)	1 720,00	
Frais de déplacements et représentation	321,10		CDOT Mini tennis	550,00	
Cabinet comptable	1 624,00				
Frais bancaires	81,78		Intérêts comptes	1 854,26	
Manifestations et stages			Manifestations et stages		
Sortie Roland Garros	2 895,00		Participations familles sortie RG	1 960,00	
Opération Patinoire	350,78				
Fête Club	246,90				
Achats			Ventes		
Alimentation Club	488,94		Participations sponsors	710,00	
Matériel club house, terrains	3 716,46		Location Court	255,00	
Balles	3 665,80		Balles	426,00	
			Cordage	77,00	
Tournois et championnats			Tournois et championnats		
Equipes engagements	1 081,40				
Frais déplacement équipes	278,40				
Dépenses chpt individuel CDOT	451,80		recettes chpt individuel CDOT	366,50	
Dépenses Tournoi interne	371,70		recettes Tournoi interne	330,00	
Dépenses Tournoi Jeunes	354,19		recettes Tournoi jeunes	437,00	
Dépenses NTC	1 513,00		recettes NTC	1 513,00	
Dépenses Tournoi Open	1 093,39		recettes Tournoi Open	1 210,00	
Entraîneurs / officiels			Entraîneurs / officiels		
Formation Inscription PSC1 JAT1 JAT2 AMT	1 758,07				
Frais de déplacements formation	161,54				
Salaires bruts BE, DE et AMT	46 562,06		Aide Conseil Régional (CES)	8 086,00	
Charges sociales DO Chorum Medicis	2 817,60				
URSSAF	10 357,40				
Résultat exercice (excédent)	14 110,03		Résultat exercice (insuffisance)		
Total DÉPENSES	90 597,34		Total RECETTES	104 707,37	

TRÉSORERIE 30/04/2013		TRÉSORERIE 30/04/2014	
Cptes courant Crédit Mutuel	2 704,39	Cptes courant Crédit Mutuel	3 299,65
Cptes livret Crédit Mutuel	115 140,32	Cptes livret Crédit Mutuel	130 489,45
Caisse	138,37	Caisse	176,19
TOTAL	117 983,08	TOTAL	133 965,29


BUDGET PREVISIONNEL

20/06/2014

Association : Tennis Club de Crépy en Valois

Exercice : 01/05/2014 au 30/04/2015

DÉPENSES	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
Cotisations et licences		Cotisations et licences	
Coupons Sport	1800,00	CG : rembt Coupons Sport	1800,00
Cursus Picardie	100,00	Cursus Picardie	100,00
Cotisation USC	100,00	Cotisations Club	23 000,00
Remboursement cotisations	200,00	Cotisations Ecole tennis	30 000,00
Licences fédération	9 000,00	<i>y compris licences fédération</i>	
Achat et Rembt badges	1 000,00	Cotisations Cours adultes	8 700,00
		Ventes badges	1 000,00
Frais fonctionnement		Subventions / intérêts	
Assurance	600,00	Ville Crépy en Valois	14 300,00
Abonnement Internet, site, FT, Orange	900,00	Conseil Général (AVSL)	8 000,00
Fournitures, envois, revues	1 000,00	Ligue : aide matériel informatique	200,00
Autres dépenses diverses	200,00	Ligue : Label école tennis	400,00
Frais de déplacements et représentation	500,00	CNDS	2 000,00
Cabinet comptable	1 600,00	Intérêts comptes	2 000,00
Manifestations et stages		Manifestations et stages	
Bourses Club	500,00		
Ecole (alimentation, Fête juin, Fête Noel)	500,00		
Sortie Roland Garos	2 900,00	Participations familles sortie RG	2 000,00
Opération Patinoire	400,00		
Fêtes Club	400,00		
Challenge Kindraich, Forum associations	100,00		
Achats		Ventes	
Panneaux sponsors	200,00	Participations sponsors	1 000,00
Matériel pédagogique	1 400,00	Location Court	600,00
Matériel club house	800,00		
Participation projets équipement club	6 000,00		
Balles	4 000,00	Balles	500,00
Indemnités cordage, bobines	150,00	Cordage	200,00
Tournois et championnats		Tournois et championnats	
Equipes engagements	1 000,00		
Homologation tournois	250,00		
Frais déplacement équipes	500,00		
Dépenses chpt individuel CDOT	800,00	recettes chpt individuel CDOT	800,00
Dépenses Toumoi interne	200,00	recettes Toumoi interne	300,00
Dépenses Toumoi Jeunes	300,00	recettes Toumoi jeunes	460,00
Dépenses Balle Orange G2005 F2004	60,00	recettes Balle Orange	100,00
Dépenses Tournoi Open	900,00	recettes Tournoi Open	1 200,00
Dépenses NTC	1 500,00	recettes NTC	1 500,00
Entraîneurs / officiels		Entraîneurs / officiels	
Formation PSC1 JAT AMT	1 000,00		
Frais de déplacements animateurs	300,00	aide Conseil régional	4 000,00
Salaires bruts BE DE et AMT	47 000,00		
(Salaires nets)			
Charges sociales URSSAF Cris Chorum	16 000,00		
Résultat exercice (excédent)		Résultat exercice (insuffisance)	
Total DÉPENSES	104 160,00	Total RECETTES	104 160,00

11/12

54 CB

Cotisations Tennis Club de Crépy en Valois 2014/2015

- Licence obligatoire sur la saison en cours (renouvellement obligatoire de la licence au 1er octobre).	
ADULTE : 77 € + 25 € de licence F.F.T.	102 €
Cotisation au prorata : (voir annexe 1) A partir du 1er novembre, uniquement pour une première adhésion ou pour une synchronisation avec le renouvellement de la licence FFT et la date du 1er octobre de la saison suivante.	à déterminer à la date d'inscription
COUPLE : par personne : 60 € + 25 € de licence F.F.T.	170 €
PARENT d'élève de l'École de tennis : 64 € + 25 € de lic. F.F.T.	89 €
ÉTUDIANT (plus de 18 ans) : 50 € + 25 € de licence F.F.T. Uniquement sur présentation d'une carte étudiant.	75 €
ENFANT DE MOINS DE 18 ANS : 48 € + 16 € de licence F.F.T.	64 €
ÉCOLE DE TENNIS : Tarif normal : 188 € + 16 € de licence F.F.T. 25 à 30 Cours + licence + cotisation au club. Tarif réduit : - 10 % pour le 2e, -20% pour le 3e, etc... Mini Tennis (45 minutes, 10 élèves) : 88 € + 16 €	204 € 104 €
COTISATION FAMILLE (jusqu'à 4 personnes) : Elle n'est valable que pour les cotisations Club. Les cotisations dues pour l'École de tennis ne sont donc pas incluses (voir ci-dessous). Cette cotisation ne comprend pas les licences et le badge. Un justificatif peut être demandé. Passé le quatrième adhérent, les tarifs normaux sont à appliquer.	Forfait : 153 €
COTISATION FAMILLE avec COURS : Au moins 3 membres d'une même famille qui prennent des cours. Maximum de deux adultes. Maximum de cinq personnes (après application du tarif normal). Cette cotisation ne comprend pas le badge.	Bloquée à : 650 €
BADGE d'ACCÈS : vente avec option de rachat par le club. Badge non obligatoire.	20 €
<i>Les cotisations Club sont payables en 2 chèques (encaissés le mois courant et le mois suivant). Les cotisations Ecole en 3 (trimestre).</i>	
INVITATION : pour 1 heure réservée, Obligation de fournir le numéro de licence FFT de l'invité (licence FFT en cours de validité ou attestation d'assurance). Invitations limitées à un maximum de 5 par an pour un même invité.	5 €
LOCATION DE COURT : deux non-adhérents, pour 1 heure réservée Locations de court limitées à 1 ou 2, pour deux non-adhérents, uniquement durant les permanences, numéros de licence FFT en cours de validité à fournir préalablement ou attestations d'assurance)	10 €
COURS COLLECTIF ADULTE : 25 à 30 séances selon le calendrier, groupe de 6 ou 4.	120 (à 6) /180 € (à 4)
COURS INDIVIDUEL et STAGE : avec un moniteur Brevet d'Etat (activités non organisées par le club).	Voir directement auprès des moniteurs
CORDAGE RAQUETTE : cordage nylon + pose	11 €
TUBE DE BALLES : 4 balles	6 €